



CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS
RELEVANT DU MINISTRE CHARGE DE L'AGRICULTURE

SESSION 2014

CORRIGÉ EPREUVE N° 2

PARTIE II :

OPTION PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Coefficient : 2

Durée de l'épreuve : 3 heures à partir du moment où le sujet est remis au candidat

PARTIE 2 : OPTION PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Question 1 : Définissez la notion de prélèvements obligatoires. Quelles sont les spécificités de la France par rapport à ses voisins européens (structure, évolution) ?

1a) Définition de la notion de prélèvements obligatoires (PO)

Les PO constituent la majeure partie des recettes des administrations (budget de l'Etat, des collectivités territoriales, de la sécurité sociale).

Ils regroupent les impôts, qu'ils soient directs et indirects, les taxes et les cotisations sociales.

3 grandes catégories de PO :

- les impôts et taxes affectés au budget de l'Etat
- ceux affectés au budget des collectivités territoriales
- les cotisations sociales.

Ils pèsent sur les personnes physiques comme les personnes morales

1b) Evolution du taux de prélèvement obligatoire (TPO) :

Evolution haussière du TPO sur la période 1970-2000 (en France), en passant de 34,1 % à 44,9 %. Phase de repli sur la décennie puis reprise de la hausse à compter de 2010.

La France est aujourd'hui le pays de la zone euro qui connaît le TPO le plus élevé, à l'exception du Danemark. C'est aussi le pays où ce taux continue de croître alors que dans un certain nombre d'autres pays une évolution inverse est constatée (Cf cas des pays scandinaves).

Outre ces disparités d'évolution, la structuration des PO diffère d'un pays à l'autre :

- malgré un TPO plus élevé en France, le taux d'imposition sur le revenu est plus faible que chez ses voisins européens. L'impôt sur le revenu, en terme de volume de collecte, ne venait qu'en 3ème position après la TVA et la CSG ;
- un poids important des cotisations sociales.

Question 2 : Expliquez et définissez la situation de l'emploi des seniors en France par rapport au reste de l'Union européenne. Quelles sont les conséquences économiques et sociales ?

Le candidat devra "enrober" sa réponse en rappelant le contexte économique (chômage de masse, l'évolution du taux de chômage ...) et le contexte "politique", à savoir l'engagement fort du nouveau Président de la République sur ce terrain.

Les mesures évoquées dans le document associé sont ciblées sur les populations les plus touchées, les moins de 25 ans et les seniors (plus de 55 ans).

Les mesures classiques mis en oeuvre jusqu'alors, tel l'allègement des charges en contrepartie de l'embauche d'un jeune ou d'un senior, ont révélé leur limite.

En France, le taux d'emploi des actifs de 55 ans est de près de 20 points inférieur à celui de l'Allemagne

Explications :

- difficultés pour cette population de retrouver un travail après une période de chômage,
- entreprises peu enclines à recruter des seniors.

Sans remettre en cause les allègements de charge dits Fillon, ces derniers sont désormais conditionnés à un accord collectif sur le contrat de génération permettant d'une part aux jeunes de mettre le pied à l'étrier de l'entreprise et d'autre part aux seniors de conserver leur emploi jusqu'à la retraite.

Quels seront les choix des entreprises concernées ?

La structure duale du marché du travail français (salariés bien en place vs précaires) apparaît contradictoire avec une logique de sécurisation de l'emploi des salariés jusqu'à l'âge de la retraite. L'enjeu est donc de conserver dans l'emploi les seniors, d'autant que l'âge de départ à la retraite ou de cessation d'activité ne cessent de reculer avec les réformes successives sur les retraites.

Question 3

3a) Définissez la notion de secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire :

Secteur primaire : ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles.

Secteur secondaire : ensemble des activités dont la finalité consiste en une transformation plus ou moins élaborée de produits matériels.

Secteur tertiaire : ensemble des activités consistant à la fourniture de services immatériels.

3b) Comment a évolué la répartition de la population active par grand "secteur" ?

Le secteur primaire a connu une réduction de 10,1 à 3,2%, soit une division par plus de 3.

De 1975 à 2007, le secteur secondaire (industrie et construction) est passé de 37 % à 22 % des emplois. La baisse est plus particulièrement marquée dans l'industrie.

L'on assiste donc à une tertiarisation de l'économie due à la baisse conjuguée des activités dans les secteurs primaire et secondaire .

Deux explications :

- demande finale des consommateurs de plus en plus orientée vers les services.
- externalisation des fonctions tertiaires par les entreprises industrielles.

Cette tertiarisation a frappé de façon différenciée les pays de l'UE :

- pays de l'Est ayant intégré en dernier l'UE où le secteur secondaire représente encore plus de 30 % de l'emploi total,
- pays où le secteur secondaire représente encore plus d'un emploi sur 4 (Allemagne, Autriche, Italie),
- pays où la tertiarisation a été plus marquée.

3c) Existe-t-il un danger à ce qu'un pays connaisse une forte désindustrialisation ?

Comparaison de la situation de la France et de l'Allemagne, dont l'un a privilégié la spécialisation sectorielle (cas allemand)

La France a ainsi abandonné des pans entiers de son industrie sans adopter une stratégie de spécialisation dans des productions à forte valeur ajoutée entraînant une baisse de l'emploi et une dépendance forte vis à vis des importations.

Question 4 :

4a) Citez les critères de convergence que les pays de l'Union Européenne sont tenus d'atteindre

Les critères de convergence sont basés sur des indicateurs économiques que doivent respecter le pays membres de l'UE. Ils ont été établis par le traité de Maastricht.

- stabilité des prix,

le taux d'inflation d'un pays ne peut excéder de plus de 1,5 points celui des trois meilleurs pays de la zone,

- situation des finances publiques,

déficit public inférieur à 3 % du PIB/ dette publique ne devant pas excéder 60 % du PIB,

- dévaluation exclue (critère ne s'appliquant pas aux pays ayant adopté la monnaie commune),

- taux d'intérêt à long terme ne doivent pas dépasser de plus de 2% ceux des trois Etats Membres représentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

4b) En quoi les politiques de rigueur et d'austérité en oeuvre dans ces pays peuvent conduire à la récession ?

La crise qui a frappé la zone euro à l'orée des années 2010 a mis en évidence que la plupart des pays de l'UE, à l'exception de quelques rares pays, voyait s'envoler les déficits publics (pe en France supérieurs à 4 % du PIB) et la dette publique.

Des politiques d'austérité et de rigueur sont aujourd'hui mises en oeuvre à grande échelle dans les pays les plus touchés, Grèce, Portugal, Espagne. En France, des plans de rigueur budgétaire tentent de ramener les déficits vers les 3 %.

La rigueur budgétaire peut avoir un effet dépressif sur la demande intérieure. La demande extérieure n'apparaît pas en mesure de suppléer la défaillance de la demande intérieure, dès lors que les pays de l'UE adoptent des politiques identiques.

Cette rigueur est susceptible d'entamer une croissance anémique et d'avoir par contrecoup un impact sur les rentrées fiscales.

Si cette rigueur est nécessaire compte tenu de la crise majeure des finances publiques, il convient d'en réduire l'impact sur la demande, seule susceptible de ne pas obérer la croissance.

Question 5 : Définissez la notion de mondialisation. En vous inspirant de cette Tribune et de vos connaissances, la mondialisation est-elle facteur de crise ou de croissance.

5a)

Les différents aspects de la mondialisation

- internationalisation des échanges de biens et de services avec l'ouverture des frontières (chute des barrières douanières).
- internationalisation de la production (décomposition internationale des processus productifs, délocalisation).
- globalisation financière due à la libéralisation des mouvements de capitaux.

5b)

En quoi la mondialisation est un facteur de croissance?

- la mondialisation a facilité le commerce international par la réduction des barrières douanières.
- la mondialisation a contribué à la diminution de la pauvreté dans le monde en favorisant l'industrialisation des pays du sud.
- Diffusion et progression du progrès technique.

Les impacts négatifs de la mondialisation

Il apparaît nécessaire toutefois de réguler la mondialisation. Dans un contexte de crise, la mise en concurrence se trouve exacerbée entre les pays et les sociétés. Les droits sociaux et économiques se trouvent menacés.

Il y a donc lieu de réguler la mondialisation après avoir trouvé des réponses aux questions posées par la mondialisation.

Question 6

6a) Citez les motifs pouvant inciter une entreprise à se développer à l'international :

Une entreprise multinationale est une entreprise, le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une nation, implante à l'étranger plusieurs filiales avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale.

5 déterminants principaux pour qu'une entreprise se multinationalise :

- rechercher un accès aux matières premières (période de la colonisation).
- contourner les entraves liées à l'échange (produire sur le marché où le produit sera consommé),
- rechercher de débouchés extérieurs,
- compenser la perte d'un avantage technologique sur le marché national (afin de continuer à produire de façon rentable)
- recherche des coûts de travail les plus faibles.

6b) Les multinationales par leur stratégie ne s'opposent-elles pas à la souveraineté économique des états ?

Selon certains économistes, les multinationales n'ont pas de loyauté spécifique et prennent des décisions selon des questions d'économie d'échelle, de politique fiscale et de rapatriement des

profits (pe multinationales implantés en France minorant leur fiscalité sur le sol français avec un siège social dans un autre pays). Ces entreprises exercent un pouvoir de plus en plus important en dehors de tout contrôle démocratique.

Les intérêts des multinationales divergent donc de ceux des états, qui par leur politique économique et sociale tentent de maximiser les rentrées fiscales et de lutter pour le maintien des emplois.

L'affirmation du principe de patriotisme économique, avec l'affaire Alstom, aboutit à la volonté de rééquilibrer le rapport de force entre les intérêts des entreprises multinationales et ceux des états.

Il y a lieu toutefois de s'interroger sur les limites d'une telle politique, notamment sur le risque que la multinationale ne choisisse un autre pays, qui ne lui imposerait aucune contrepartie ou aucune contrainte.